

LA FERMETURE DE BONNE HEURE

La question de la fermeture de bonne heure des magasins de campagne nous a valu encore cette semaine un nombre respectable de missives qui font le plaidoyer éloquent de cette mesure tant désirée.

Que les marchands-détaillants n'hésitent pas à pousser ce mouvement, qu'ils continuent à nous faire connaître leurs désirs à ce sujet; plus nombreuses seront leurs revendications, plus ils nous sera aisé de les faire valoir avec chances de succès.

QUELQUE CHOSE DOIT ETRE FAIT

La question des boîtes en fer-blanc est à l'ordre du jour. Le réceptif de fer-blanc est reconnu répondre à tous les besoins tandis que pareil service est douteux de la part des substituts.

Cependant, il n'y a pas de raisons pour que le marchand vende une ligne de marchandises en douze grandeurs de boîtes différentes, alors qu'une ou deux grandeurs peuvent répondre également bien aux besoins de la clientèle. La réduction du nombre des grandeurs de boîtes aiderait à aplanir les difficultés.

Le fer-blanc requis pour faire des boîtes de 12 onces pour mille livres de matériel serait suffisant pour 1238 livres si les boîtes étaient d'une livre chaque, soit une économie nette de 23.8 pour cent. Le fer-blanc requis pour faire 4,000 boîtes d'1-4 de livre, pourrait faire 1,700 boîtes d'une livre, soit une économie de 70 pour 100. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Nous en sommes arrivés à un point où une action doit être prise rapidement. La question à résoudre est plutôt une limitation des grandeurs des boîtes qu'une substitution de matériel au fer-blanc. D'un côté, comme de l'autre, on obtient une économie, mais les boîtes autres qu'en fer-blanc n'ont pas encore justifié la confiance qui va sans restriction à ces dernières.

Le marchand peut aider à ce mouvement de restriction du nombre de grandeurs de boîtes en habituant sa clientèle à acheter des boîtes plus grandes des différents produits, et en ce faisant, il aidera à la cause nationale.

LES PERMIS OCTROYES AUX MARCHANDS

La commission des vivres du Canada a émis depuis quelques mois 17,382 permis aux marchands de divers produits alimentaires, répartis ainsi:

Marchands de produits en gros	1,640
Fabricants de céréales	109
Marchands de fruits et comestibles en gros	1,528
Meuniers	599
Maîtres-boulangers	2,590
Epiceries en gros	901
Fabricants de produits en gros	1,039
Epiceries en détail	34,200
Marchands généraux	11,341
Propriétaires de salles à manger	14,700
Confiseurs	919
Marchands de farine et de céréales en gros	372
Empaqueurs de produits	248
Fabricants de conserves	446
Restaurateurs "liqueurs douces, etc."	570
	<hr/>
	71,382

Cette classification ne correspond point aux registres mêmes du commerce; elle est spécialement faite pour la commission elle-même.

PLUS DE CINQUANTE-SIX MILLIONS D'AFFAIRES

Une des plus grosses industries du pays

La création d'une réserve substantielle, l'augmentation du fonds de pension des employés, et un chiffre d'affaires de plus de \$56,000,000.00, tels sont les points marquants du rapport de la Ogilvie Flour Milling Co., présenté à son assemblée annuelle tenue à Montréal le 10 courant.

Les profits des minoteries ne s'élevèrent pour l'année, qu'à un peu plus de 2 pour 100, la balance des profits provenant d'autres sources.

Les directeurs de la Compagnie ont fait d'amples prévisions pour la période de réajustement qui suivra la fin des hostilités, en plaçant de côté un fonds de réserve important. Les vastes ramifications du commerce de la Compagnie sont montrés par le fait qu'elle opère 175 élévateurs de campagne dans l'Ouest Canadien, d'une capacité totale de plus de 5,000,000 de boisseaux, un élévateur terminal monstre de 2,500,000 boisseaux à Fort William, une manufacture de farine d'avoine à Winnipeg et des moulins à céréales à Montréal et c'est de ces sources qu'elle tire principalement ces profits plutôt que des minoteries proprement dites.

M. Black souligne le fait que les taxes payées pour l'année courant dépassent le dividende payé aux actionnaires sur les parts communes, ce qui démontre que la Compagnie apporte sa forte contribution aux finances du Dominion.

D'OU VIENT L'ARGENT?

Malgré la cherté sans précédent de tous les objets de première nécessité, personne ne peut dire que l'argent est rare au Canada à l'heure actuelle. Tout au contraire, le public dépense beaucoup et pourtant le chiffre des dépôts dans les banques augmente sans cesse.

D'où vient l'argent?

Un rapport que vient de publier la section Canadienne du ministère britannique de l'alimentation, nous l'apprend. Depuis le 1er octobre 1917 jusqu'au 28 septembre dernier, — en moins d'un an — la Grande-Bretagne a acheté au Canada pour 90 millions de dollars de viande et de produits laitiers. En voici le détail:

Bacon et Jambon	\$40,023,518
Boeuf frigorifié	16,637,366
Lard	250,285
Conserves. (Consommation militaire)	1,239,300
Conserves. (Consommation Civile)	59,800

Total

En fait de produits laitiers, le gouvernement britannique a fait au Canada, du 1er mai au 21 septembre 1918, les achats suivants:

Beurre	\$ 912,594
Fromage	28,243,152
Lait condensé	2,778,663

Total

C'est cet argent, qui est allé aux producteurs canadiens qui l'ont mis en circulation, qui roule depuis les magasins et les boutiques, dans les caisses des manufactures et jusque dans les banques, d'où il ressort sous forme d'avances au commerce et à l'industrie.

Mais on sait que le gouvernement britannique, dont toutes les disponibilités financières sont engagées dans